



Communiqué de presse de l'association Vallée du Thoré Environnement

« Si vous n'êtes pas contents, présentez une liste » : une vision inquiétante de la démocratie locale !

À la suite de récentes déclarations du maire sortant Olivier Fabre, affirmant que les citoyens et les associations qui expriment un désaccord « n'ont qu'à présenter une liste aux prochaines élections », plusieurs associations locales ont été choquées.

Ces propos traduisent une conception particulièrement restrictive de la démocratie locale. Dans une commune vivante, l'expression citoyenne ne se limite pas au moment des élections. Les habitants ne cessent pas d'être des citoyens pendant six ans entre deux scrutins.

Les associations constituent l'un des piliers de la participation démocratique. Elles permettent aux habitants de se regrouper, de porter des préoccupations collectives, d'alerter sur certaines décisions et de contribuer au débat public. Elles jouent aussi un rôle essentiel de vigilance et d'interpellation des pouvoirs publics.

Suggérer que la seule manière légitime de s'exprimer serait de se présenter à une élection revient à disqualifier toute parole citoyenne organisée. Une telle position est difficilement compatible avec l'esprit du dialogue démocratique tel qu'il est organisé en France.

Les associations ne cherchent ni la polémique ni l'affrontement. Elles demandent simplement que leur rôle soit reconnu et que le débat public local puisse se tenir dans le respect de chacun. La vitalité démocratique d'une commune ne se mesure pas seulement à ses élections, mais aussi à la place laissée à la participation citoyenne, au dialogue et à l'écoute des habitants.

C'est dans cet esprit que nous appelons le maire à reconnaître pleinement la légitimité des associations et à renouer avec un dialogue constructif.

Les associations Loi 1901 ont leurs statuts déposés en préfecture ainsi que la liste des membres de leur conseil d'administration. Elles ne sont donc pas des "groupuscules anonymes" comme tente de le faire croire le candidat Olivier Fabre, seul prétendant à sa succession comme dans deux communes sur trois en France. Le déficit d'ambition politique est une autre question, qui devrait inquiéter davantage les élus aujourd'hui en place, au niveau local comme au niveau national.

Et ce n'est pas en niant toute opposition ou parole citoyenne contraire que l'on encouragera les jeunes à s'engager.

Si nous n'avons pas la même définition que le maire sortant pour les mots "environnement, développement ou qualité de vie", notre démarche se veut résolument constructive et responsable. Ainsi, nous nous tenons à la disposition du candidat Olivier Fabre pour échanger sur nos accords et désaccords et ce, chacun dans son rôle.